



Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20221020-DEL20221020_V3-DE
Date de télétransmission : 26/10/2022
Date de réception préfecture : 26/10/2022

Conseil municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

Références à rappeler :

*Service du conseil
et du contentieux
D 200*

OBJET :

VŒU
relatif à la Coupe du monde de football au Qatar
Présenté par Alain Buch au nom de la majorité
municipale « Ensemble pour Ivry »

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE	
Nombre de membres composant le Conseil	49
Nombre de Conseillers en exercice	49
Présents.....	34
Absents représentés	11
Absents excusés	0
Absents non excusés	4

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE VINGT OCTOBRE à DIX-NEUF HEURES ET QUARANTE-CINQ MINUTES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de M. Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 14 octobre 2022, conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire, M. MARCHAND, Mme BERNARD (jusqu'au vote du point 22 et à partir du vote du point 36), M. RHOUMA, Mme LERUCH, M. BUCH, Mme SEBAIHI (à partir du vote du compte rendu des débats et jusqu'au vote du point 2), MM. PECQUEUX, BERTOUT-OURABAH, Mme OUDART, M. GASSAMA, Mme CHOUAF, M. SPIRO, Mme KIROUANE, M. QUINET, Mme MISSLIN, adjoints au Maire.

Mme DORRA, M. FAVIER, Mmes LANDE, BLONDET, M. MRAIDI (jusqu'au vote du point 32), Mme BOUFALA, MM. MOKRANI, MALHEIRO, GUESMI, Mmes FREIH BENGABOU, MEDEVILLE, RAER, M. BADI, Mmes DIARRA (jusqu'au vote du point 47), MACALOU, LE FRANC (à partir du vote du vœu 1), OUABBAS, LE FRANC (à partir du vote du vœu 1), MM. FOURDRIGNIER (à partir du vote du vœu 1 et jusqu'au vote du point 33), BOUILLAUD, AUBRY, Mme BOULKROUN, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme BERNARD, adjointe au Maire, représentée par M. MARCHAND (à partir du point 23 et jusqu'au vote du point 35),
M. PRIEUR, adjoint au Maire, représenté par M. BADI,
Mme PIERON, adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
Mme GILIS, conseillère municipale, représentée par Mme BLONDET,
M. KHALED, conseiller municipal, représenté par M. BERTOUT-OURABAH,
M. MEDDAS, conseiller municipal, représenté par Mme CHOUAF,
M. SEBKHI, conseiller municipal, représenté par Mme MISSLIN,
Mme HALLAF ISAMBERT, conseillère municipale, représentée par Mme LERUCH,
M. MASTOURI, conseiller municipal, représenté par Mme FREIH BENGABOU,
Mme SEBAIHI, conseillère municipale, représentée par M. GUESMI (à partir du point 3)
M. DANSOKO, conseiller municipal, représenté par Mme BOUFALA,
M. BAMBA, conseiller municipal, représenté par Mme MACALOU,
M. HARDOUIN, conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. FOURDRIGNIER, conseiller municipal, représenté par Mme OUABBAS (jusqu'au vote du compte-rendu des débats et à partir du point 34),

ABSENTS EXCUSES

M. MRAIDI, conseiller municipal (à partir du vote du point 34),
Mme DIARRA, conseillère municipale (à partir du vote du point 48),

ABSENTS NON EXCUSES

Mme LE FRANC, conseillère municipale (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),
Mme KAAOUT, conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme Méhadée BERNARD ayant réuni la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.
(42 voix pour et 3 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mme OUABBAS)

VŒU
relatif à la Coupe du monde de football au Qatar

Présenté par Alain Buch
au nom de la majorité municipale « Ensemble pour Ivry »

ADOpte le vœu suivant :
(40 voix pour et 6 abstentions)

La Coupe du Monde de football est un événement mondial majeur. Des millions de téléspectateurs, un engouement populaire et partagé, où des nations entières soutiennent leurs équipes. Moment de partage qui rassemble. La Ville d'Ivry-sur-Seine, au travers de ses clubs sportifs et de ses associations, soutient les valeurs et la transmission de ce sport.

Cette ferveur populaire et cette reconnaissance des valeurs partagées sont-elles d'actualité pour cette Coupe du Monde ? La fête du football peut-elle se dérouler à n'importe quel prix ?

La Coupe du Monde prévue au Qatar en novembre et décembre 2022 aura lieu dans des conditions particulières, tant sur le plan sportif (puisqu'elle se tiendra en hiver avec des conséquences sur les championnats nationaux), que sur le plan organisationnel.

En effet, le Qatar est un pays dans lequel les droits humains sont bafoués. Des travailleurs y sont morts par milliers pour la construction des stades et autres infrastructures permettant d'accueillir l'événement. 6501 morts selon Amnesty International et The Guardians, sans compter le nombre de blessés graves sur les chantiers, porteurs de handicaps à vie. Ces travailleurs venus du Népal, du Bangladesh, du Pakistan et de différents pays de la région, ont été victimes d'esclavagisme. Rétention de leur pièce d'identité, interdiction de sortir du territoire, entassés à 5 ou 6 dans 10m², travaillant 11 heures par jour 6 jours sur 7 avec, pour les plus chanceux, 300 € par mois.

Cette atteinte aux droits humains est intolérable.

Cela n'est pas le seul pan inadmissible de cette Coupe du Monde. A l'heure d'un réchauffement climatique accéléré, d'une crise internationale de l'énergie, de la recherche constante d'une diminution de la consommation individuelle et collective, la construction et le fonctionnement de stades climatisés, implantés au milieu du désert, sans aucune infrastructure préalable est une aberration.

Dans un pays où le foot ne fait pas partie de la culture sportive ni de la pratique populaire, quel avenir pour ces installations ?

Le bilan climatique catastrophique de cet événement ne s'arrête pas là.

L'eau de mer, plus froide que l'air, sera utilisée pour réfrigérer les stades. Les coûts financiers et énergétiques pour son transport et sa désalinisation, sachant qu'elle ne sera utilisée que pour réfrigérer et arroser les pelouses, sont une hérésie, considérant que des millions de gens n'ont pas accès à l'eau potable.

160 avions journaliers pendant 1 mois, soit 1 avion toutes les 10 minutes, seront affrétés pour transporter les centaines de milliers de spectateurs du fait du manque d'hébergement sur place et leurs émissions s'ajouteront au bilan carbone catastrophique de ce pays, dont le



taux d'émission de CO2 par habitant est déjà un des plus élevé au monde : 32,5 tonnes de CO2 par an/habitant. A titre de comparaison, la moyenne émise par chaque habitant en France est de 4,5 tonnes, ce chiffre étant déjà bien trop élevé.

Cette Coupe du Monde obtenue sur fond de tractations obscures, entachée de corruption, avait déjà été dénoncée en 2014 par l'Union Sportive d'Ivry. Nous dénonçons la mainmise des enjeux financiers sur la pratique sportive, combien de milliards dépensés et combien de milliards générés par cet événement ?

Paris organise les JO 2024, soyons exemplaires pour que les dépenses engagées soient un héritage pour le sport scolaire, associatif et les pratiquants sportifs et qu'ils s'inscrivent dans une démarche de sobriété financière, climatique et de durabilité

Nous nous élevons contre le foot business et contre les pratiques autour des attributions. Par exemple, l'Afrique, immense terre de football, n'a pu accueillir qu'une seule édition en 2002, alors même que le Maroc a été candidat à 5 reprises à l'accueil de la Coupe du Monde, n'essayant que des refus de la part de la FIFA.

Nous ne souhaitons pas culpabiliser ou montrer du doigt celles et ceux qui vont suivre cet événement mais en dénoncer la démesure (220 milliards d'euros d'investissement pour cette édition du mondial de foot) et toutes ses conséquences humaines et environnementales. Force est de constater d'ailleurs qu'elle est le symptôme d'une fuite en avant climatique continue. En effet, notre inquiétude grandit suite à l'annonce de l'organisation des jeux asiatiques d'hiver par l'Arabie Saoudite en 2029.

Suite à ces considérants, la ville d'Ivry :

- n'engagera pas de moyens financiers, techniques ou humains dans la diffusion ou la valorisation de la coupe du monde au Qatar,
- appelle la FIFA à reconsidérer les critères d'attribution des championnats du monde de football en y inscrivant la durabilité, le respect des droits humains et toutes les valeurs du sport,
- appelle la Fédération française à engager une démarche de sobriété climatique dans l'organisation du déplacement de l'équipe nationale,
- appelle le Président de la République et son Ministre des Sports à ne pas se rendre au Qatar dans le cadre de cet évènement, à ne pas cautionner des pratiques loin des valeurs de notre République et à ne pas mettre à disposition du Qatar des forces de l'ordre françaises.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 26 OCT. 2022

RECU EN PREFECTURE

LE 26 OCT. 2022

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 OCT. 2022